



MAIRIE de BELLOT

Le 8 SEPTEMBRE 2015

☎ Mairie : 01.64.04.81.98
☎ Secrétariat : 01.64.04.39.99
☎ : 01.64.04.80.63
✉ : mairiebellot@orange.fr
NS/

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2015

Le Conseil Municipal de Bellot dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François HOUSSEAU, Maire.

Date de convocation : 29 AOÛT 2015

Présents :

M. François HOUSSEAU, Maire
Mme Sandrine LETOLLE Adjoint
MM. Luis Filipe DE MELO VIEIRA – Frédéric DUGUET - Jean-Pierre LEGENDRE - Patrick SUDRES
Mmes Muguet AUBISSE – Gabrielle MAILLARD – Sylvie DJOUADI - Christine MOREAUX - Céline BEMELMANS

Absents excusés:

M. Roger DARDART

Compte rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 23 Juin 2015 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

Nomination secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du code Général des collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal, Madame Sandrine LETOLLE a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Secrétaire auxiliaire :

Après la demande du Maire, Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la nomination et la présence d'une secrétaire auxiliaire.

Demande de huis clos :

Le Conseil avec 8 voix pour et 3 voix contre accepte la demande de huis clos.

1/ Fixation du nombre d'adjoint :

- Suite à la démission du 3^{ème} adjoint le Conseil Municipal avec 10 voix pour et 1 abstention décide de garder a 3 le nombre d'adjoint.

2/ Election d'un adjoint :

Madame Christine MOREAUX et M. Jean Pierre LEGENDRE ont fait acte de candidature.
Le Conseil Municipal est alors invité à procéder au vote a bulletins secrets.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	11
Mme Christine MOREAUX	06
M. Jean Pierre LEGENDRE	05

Madame Christine MOREAUX, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est déclarée élue. Elle est proclamée Troisième Adjointe et immédiatement installée.

3/ Indemnités des élus

Les indemnités des élus sont reconduites à l'unanimité.

.4/ ET 5/ Désignation des délégués auprès des syndicats et Commissions

SIVOM :

Le Maire : M. François HOUSSEAU
Titulaire : M. Luis Filipe DE MELO VIEIRA
Titulaire : Mme Céline BEMELMANS
Suppléant : M. Patrick SUDRES
Suppléant : M. Jean Pierre LEGENDRE

SYNDICAT DES SECRETARIATS VPM :

Pas de changement

SNE :

Titulaire : M. Jean Pierre LEGENDRE
Titulaire : M. Luis Filipe DE MELO VIEIRA
Suppléant : M. Frédéric DUGUET
Suppléant : M. Patrick SUDRES

SDESM :

Titulaire : M. Roger DARDART
Titulaire : M. Jean Pierre LEGENDRE
Suppléant : M. Frédéric DUGUET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA BRIE DES MORIN :

Titulaire : M. François HOUSSEAU
Suppléant : Mme Sandrine LETOLLE

SIVU GENDARMERIE :

Pas de changement

SMITCOM :

Titulaire : Mme Christine MOREAUX

CLETC :

Pas de changement

SIANE :

Pas de changement

6/ QUESTIONS DIVERSES

CHANGEMENT DES PERMANENCES DE MAIRIE

MARDI : De 9h00 à 12h00

MERCREDI : De 14h00 à 17h00

SAMEDI : De 14h00 à 16h00

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUIsé, LA SÉANCE EST LEVÉE A 21h54

Le Maire,

François HOUSSEAU.